

[Text]

proposed by the Corporation, and beyond that, if the Committee would like a detailed estimate from us, we would be very pleased to supply it by mail to you, Mr. Chairman. In examining costs, when I say it could be done more cheaper in our opinion, I am speaking in both the capital and the annual operating area.

We do endorse the basic principle and it is not the first time we have expressed it. Our previous chairman, Mr. Gordon Keeble, mentioned this in correspondence as much as three years ago, I believe, with the Speaker of the House of Commons that the facilities should not be owned by a broadcaster or operated by a broadcaster. We feel the facilities should be owned and operated by the Speaker or the House of Commons. Beyond that we had some discussion just before the meeting opened a few minutes ago.

A great deal of attention has been focused on coverage of the Commons proceedings only. There has been a lot of talk about Committee proceedings and the great deal of interest they arouse among the public and among reporters. I think we could enunciate it as a general principle, in CTV's view, that both aspects of the parliamentary system should be fully covered by any electronic video means. This, of course, shoots the capital costs far higher. We are not prepared to comment on those costs at this time, nor was the CBC when they appeared, I believe. I do not believe CJOH-TV in Ottawa submitted anything. It is our opinion that both elements of the parliamentary system should be covered if any meaningful electronic video reportage of the proceedings is to take place.

I said I would try to keep it very brief. I think we should perhaps leave ourselves open to questioning, Mr. Chairman, and take it from there.

The Chairman: Thank you, Mr. Packham. We are ready for questions. Mr. St. Pierre, I think, has some.

Mr. St. Pierre: Yes, I would like to ask some questions of either one or both of the other witnesses, dealing for the moment only with the House of Commons broadcasting. What does it offer that you want which is not obtainable to you now by interviews outside the Commons Chamber?

[Interpretation]

rions réduire les frais d'exploitation par rapport à ce qu'a proposé la Société et en plus si le Comité désire que nous fournissions des estimations détaillées nous serons très heureux de vous les faire parvenir par courrier monsieur le président. Lorsque je dis que cela pourrait se faire meilleur marché je pense tant au capital qu'à l'exploitation annuelle.

Nous avons accepté le principe de base et ce n'est pas la première fois que nous le disons. Notre ancien président, M. Gordon Keeble, l'a indiqué dans une lettre d'il y a au moins trois ans, je crois, à l'Orateur de la Chambre des communes, à l'effet que les installations ne devraient pas être la propriété d'un téléviseur ou exploitées par un télédiffuseur. Nous pensons que les installations devraient être la propriété de l'Orateur de la Chambre des communes et que ce dernier devrait les utiliser. En outre, nous avons eu certains entretiens avant l'ouverture il y a quelques minutes.

Une grande partie de l'intérêt s'est concentrée sur la seule retransmission des délibérations de la Chambre. On a beaucoup parlé des délibérations des Comités, ainsi que de l'intérêt que ces derniers suscitaient dans la public et chez les journalistes. Nous pourrions énoncer comme principe général, du point de vue de la CTV, que nous aimerions que les deux genres de délibérations parlementaires soient entièrement transmises par video électronique. Naturellement, il faudra s'attendre à des dépenses d'équipement beaucoup plus élevées. Nous n'avons pas l'intention de discuter de ces coûts pour l'instant, et je ne pense pas que la Société Radio-Canada avait l'intention d'en discuter non plus lorsqu'elle a comparu. Je ne crois pas que le poste de télévision CJOH d'Ottawa ait soumis quoi que ce soit. A notre avis, les deux systèmes de délibérations parlementaires devraient être transmis, si l'on veut donner un reportage des délibérations qui ait quelque sens.

J'avais dit que je serais très bref. Par conséquent, je pense que nous devons nous mettre à votre disposition, monsieur le président, pour répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Packham. Nous sommes prêts à poser les questions. Je crois que M. St. Pierre a quelque chose à dire.

M. St. Pierre: Oui. J'aimerais poser quelques questions à l'un ou l'autre des témoins en ce qui concerne la retransmission des délibérations de la Chambre des communes. Qu'offre-t-elle que vous ne puissiez obtenir par les entrevues en dehors de la Chambre des communes?